

MAIRIE DE MANTEYER

SÉANCE DU 15 JUILLET 2025

DE-056-2025

Nombre de membres
afférents au CM : 11
Nombre de membres en
exercice 10
Nombre de membres
présents 07
Nombre de membres qui
ont pris part à la délib... 09

Date de la convocation
10/07/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quinze juillet à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Manteyer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel PONS, Maire.

Présents : PONS Michel, IMBERT Joëlle, BETEILLE Nelly, CELCE Chantal, LEVY Claude, PAUCHON Robert, LORIDON Pablito

Absents excusés représenté : LE MAGADURE Antoine (pouvoir à Michel PONS)
BUMAT Vincent (pouvoir à Joëlle IMBERT)

Absent excusé : FLEURY Simon

Mme Nelly BETEILLE a été désignée secrétaire de séance.

ADMISSION EN NON VALEUR BUDGET PRINCIPAL M57

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les états des présentations et admissions en non-valeur établis par la Trésorerie de Gap.

Budget principal (de 2010 à 2020)	1487,13 €
Budget eau	0 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de porter ces sommes en non-valeur :
Budget principal 1487,13 €
- d'inscrire les dépenses au budget principal (M57).

A voté contre : 0
Abstention : 0
Ont voté pour : 9 dont 2 pouvoirs

Pour extrait conforme

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20250715-0056-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2025

Le Maire

M. PONS

